

**Ministry of Education****Ministère de l'Éducation**Business Operation Strategic  
Support BranchDirection du soutien  
opérationnel stratégique315 Front Street West  
15<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 0B8315, rue Front Ouest  
15<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

## NOTE DE SERVICE

**2022 : SB19**

**Date :** 7 juin 2022

**Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Cadres supérieurs de l'administration des affaires

**Expéditeur :** Colleen Hogan  
Directrice  
Direction du soutien opérationnel stratégique

**Objet :** Collecte des données sur la chaîne d'approvisionnement –  
Rapports d'entreprise pour les exercices 2018-2019, 2019-  
2020 et 2020-2021

---

Comme il a été communiqué dans le passé aux conseils scolaires, le gouvernement de l'Ontario a des obligations en matière de rapports sur l'approvisionnement en vertu de divers accords commerciaux, et il est tenu de produire un rapport annuel sur les activités d'approvisionnement des ministères, des organismes et des entités du secteur parapublic. Parmi ces accords, on compte les suivants :

1. Organisation mondiale du commerce – Accord sur les marchés publics (OMC-AMP)
2. Accord de libre-échange canadien (ALEC)
3. Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne
4. Accord de commerce et de coopération Ontario-Québec (ACCOQ)

Afin d'appuyer ces obligations, le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) recueille des données sur les achats auprès des ministères, des organismes et du secteur parapublic pour les trois (3) exercices suivants : 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 (du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2021) avec le soutien des ministères de l'Ontario concernés, y compris le ministère de l'Éducation (EDU). Bien que ce processus ait été

initialement décrit comme se déroulant annuellement, la pandémie en a entraîné une interruption temporaire, ce pour quoi la présente demande s'étend sur trois ans.

Comme on a demandé aux personnes chargées de l'approvisionnement de continuer à recueillir des données en prévision de futurs rapports, l'intention de cette note est de présenter certains détails de l'exercice de collecte de données ainsi que les prochaines étapes pour vous aider à établir les rapports.

### **EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS D'APPROVISIONNEMENT**

Pour répondre aux exigences susmentionnées, le gouvernement de l'Ontario est tenu de fournir au gouvernement fédéral un rapport annuel consolidé sur les activités d'approvisionnement des organisations (y compris les entités du secteur parapublic) qui font l'objet d'accords commerciaux. Il convient de noter que, si le MSGSC recueille plusieurs types de rapports, les entités du secteur parapublic sont néanmoins tenues de présenter deux rapports seulement sur les activités d'approvisionnement.

- 1) Les contrats d'approvisionnement signés **entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2021** supérieurs aux seuils suivants :
  - a. Biens : 25 000 \$ et plus
  - b. Services de consultation : 100 000 \$ et plus
  - c. Services autres que de consultation : 100 000 \$ et plus
  - d. Construction : 100 000 \$ et plus
- 2) Les contrats d'approvisionnement signés **entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021** inférieurs aux seuils suivants :
  - a. Biens : Moins de 25 000 \$
  - b. Services de consultation : Moins de 100 000 \$
  - c. Services autres que consultation : Moins de 100 000 \$
  - d. Construction : Moins de 100 000 \$

Le MSGSC a lancé le portail de collecte des données sur la chaîne d'approvisionnement (PCDCA) afin de centraliser et de rationaliser le processus de collecte et de permettre la collecte continue. En outre, le MSGSC a créé un modèle unique de rapport (voir l'exemple ci-joint) afin de rationaliser le processus de collecte et de respecter les obligations au titre des accords commerciaux. **Veillez noter que les entités du secteur parapublic doivent utiliser le PCDCA pour soumettre leurs rapports sur les activités d'approvisionnement.** Les ministères ne peuvent pas accepter les rapports par courrier électronique.

### **MISE À JOUR DES PERSONNES-RESSOURCES POUR LES DONNÉES SUR L'APPROVISIONNEMENT**

Vous vous en souvenez peut-être, le ministère a travaillé l'été dernier avec le personnel des conseils scolaires pour trouver des personnes-ressources en matière d'approvisionnement. Le

ministère continuera à utiliser cette liste de personnes-ressources afin de les intégrer dans le PCDC. Si une personne-ressource chargée de l'approvisionnement ou ses coordonnées ont changé, veuillez faire parvenir les coordonnées actualisées (prénom, nom, courriel, titre du poste, numéro de téléphone) à [EDUProcurementReporting@ontario.ca](mailto:EDUProcurementReporting@ontario.ca) avant le 15 juin 2022. Pour les conseils qui doivent mettre à jour leurs coordonnées et qui souhaitent participer à la première session de formation en anglais, veuillez fournir vos mises à jour d'ici le 13 juin 2022.

## INTÉGRATION ET FORMATION

Le MSGCS, en collaboration avec EDU, offrira des sessions de formation en anglais les 14 et 21 juin, et en français le 20 juin. Ces séances fourniront des renseignements détaillés sur le mode de présentation des rapports et sur la délégation de l'autorité à la personne appropriée qui les présente, et elles permettront de répondre aux questions ou aux préoccupations éventuelles. Des renseignements supplémentaires concernant les séances de formation seront communiqués aux commissions scolaires dès que possible.

## DATES LIMITES

Veuillez présenter votre premier rapport sur les activités d'approvisionnement (contrats d'approvisionnement signés **entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2021** supérieurs aux seuils indiqués) dans le PCDC d'ici le **25 août 2022** afin d'assurer un délai suffisant pour l'examen et l'approbation par EDU.

Veuillez noter que le PCDC sera rouvert pour permettre la présentation du deuxième rapport (contrats d'approvisionnement signés **entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021** inférieurs aux seuils indiqués). Tous les utilisateurs du PCDC seront informés par courriel du début de la deuxième période de rapport. Veuillez présenter votre deuxième rapport sur les activités d'approvisionnement dans le PCDC d'ici le **24 novembre 2022** afin d'assurer un délai suffisant pour l'examen et l'approbation par EDU.

Si vous avez des questions, veuillez les envoyer à [EDUProcurementReporting@ontario.ca](mailto:EDUProcurementReporting@ontario.ca).

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Colleen Hogan  
Directrice  
Direction du soutien opérationnel stratégique

Pièces jointes : Modèle de rapport sur les activités d'approvisionnement